PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 20 mai 2020 à 18 h 40. Compte tenu de l'arrêté ministériel en vigueur en raison de la crise de la COVID-19, la séance se déroule à huis clos et les conseillers sont présents par divers moyens de communication.

SONT PRÉSENTS

Kathy Poulin Mairesse, par vidéoconférence

Jean-François Giasson Conseiller, district 1, par vidéoconférence Dominique Forget Conseillère, district 2, par vidéoconférence

Mathieu Bouthillette Conseiller, district 3, par téléphone
Guy Séguin Conseiller, district 4, par vidéoconférence
Carl De Montigny Conseiller, district 5, par vidéoconférence
Manon Paquin Conseillère, district 6, par vidéoconférence

formant quorum sous la présidence de la mairesse Kathy Poulin.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Sophie Charpentier Directrice générale et secrétaire-trésorière, par vidéoconférence Carl Lebel Directeur des affaires juridiques, par vidéoconférence

- 1 Ouverture de la séance et vérification du guorum
 - 1.1 Constatation de la régularité de la séance du conseil
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance
 - 1.3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 2 Loisirs et culture
 - 2.1 Occupation du domaine public Défie ta santé Mai 2020
- 3 Règlements
 - 3.1 Adoption Règlement 729-2020-2 modifiant les pénalités
- 4 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la mairesse, Kathy Poulin, ouvre la séance à 18h40.

1.1 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Conformément à l'article 157 du *Code municipal du Québec*, puisque tous les membres du conseil municipal sont présents, le conseil municipal n'a pas à constater que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres, tel que requis par la Loi.

Chacun des membres du conseil municipal renoncent à l'avis de convocation.

2020-05-152 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Guy Séguin

et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 mai 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Compte tenu de l'arrêté ministériel en vigueur en raison de la crise de la COVID-19, la séance se déroule à huis clos. La période de questions concernant l'ordre du jour n'a pas lieu.

2 LOISIRS ET CULTURE

2020-05-153 2.1 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - DÉFIE TA SANTÉ - MAI 2020

ATTENDU l'événement sportif et communautaire Défie ta santé «virtuel» ;

ATTENDU QUE les profits de cet événement seront versés à La Fondation Dufresne (Mon École+) ;

ATTENDU QUE les activités de marche et de course à pied se tiendront du 21 au 24 mai 2020, de façon libre et sans trajet défini afin de respecter les directives gouvernementales dans le contexte actuel de pandémie ;

ATTENDU QUE les organisateurs souhaitent mettre en place de l'affichage au parc Léonidas-Dufresne pour souligner l'apport des commanditaires ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite encourager la pratique d'activités physiques et l'adhésion à un mode de vie sain.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Guy Séguin

et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER les organisateurs de Défie ta santé à mettre en place de l'affichage promotionnel au parc Léonidas-Dufresne, tel que mentionné dans le préambule, à condition de ne pas empiéter sur la voie du P'tit train du nord.

ADOPTÉE

3 RÈGLEMENTS

2020-05-154

3.1 ADOPTION - RÈGLEMENT 729-2020-2 MODIFIANT LES PÉNALITÉS

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 12 mai 2020 et que le projet de règlement a été déposé et adopté au même moment ;

ATTENDU QU'aucune modification n'a été apportée suivant l'adoption du projet de règlement.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Guy Séguin

et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le Règlement 729-2020-2 modifiant les pénalités pour l'année 2020.

ADOPTÉE

2020-05-155 4 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la mairesse Kathy Poulin

et résolu à l'unanimité

DE LEVER la séance extraordinaire du 20 mai 2020 à 18h43.

ADOPTÉE

(Signé Kathy Poulin)

(Signé Sophie Charpentier)

Kathy Poulin

Sophie Charpentier

Mairesse et présidente d'assemblée

Directrice générale et secrétaire-trésorière